

Fiche 1.3. Comment répartir les revenus et la richesse ?

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES : La production engendre des revenus qui sont répartis entre les agents qui y contribuent par leur travail ou leur apport en capital. On introduira la distinction entre cette répartition primaire des revenus et la répartition secondaire qui résulte des effets de la redistribution.

NOTIONS : Salaire, profit, revenus de transfert.

Savoirs de référence sur la question

Pour se procurer la plupart des biens et services nécessaires à la satisfaction de leurs besoins et aspirations, les individus doivent en payer le prix, c'est-à-dire disposer de ressources. Les revenus, flux monétaires reçus par les agents économiques, sont les flux de ressources dont ils bénéficient. Au niveau global, on distingue la répartition primaire des revenus, qui résulte de la rémunération des agents qui contribuent à la production par leur travail ou leur apport en capital, et la répartition secondaire qui résulte des effets de la redistribution. Au niveau de l'ensemble de l'économie, les opérations de répartition n'ont aucune incidence sur le total du revenu car tous les revenus proviennent, directement ou indirectement, de l'activité de production : seule la production de biens et services est créatrice de revenus, les opérations de répartition permettent simplement de comprendre comment est répartie la valeur créée.

De la valeur ajoutée à la répartition primaire des revenus

La répartition primaire des revenus est celle qui résulte du partage de la valeur ajoutée entre les agents qui ont participé à sa réalisation en apportant les facteurs de production ou les capitaux permettant de se les procurer et de les mettre en œuvre. Elle correspond au partage de la valeur ajoutée entre apporteurs de travail et apporteurs de capital ; on dit également partage entre salaire et profit.

Dans cette acception, la notion de salaire correspond à la rémunération directe et indirecte de ceux qui ont apporté et vendu leur force de travail pour produire les richesses. Plus large que le seul salaire net effectivement perçu par les salariés, elle inclut les cotisations sociales et les primes diverses attribuées aux salariés et correspond au coût du travail ou coût salarial total.

Si l'on excepte les impôts sur la production, qui ne constituent qu'une faible part de la valeur ajoutée, la notion de profit désigne ce qui reste de la valeur ajoutée après avoir retranché la part revenant aux salariés ; elle correspond approximativement à la notion comptable d'« excédent brut d'exploitation » (cf. thème 2, question 2.2.). Plus large que la seule rémunération des apporteurs de capitaux, elle recouvre :

- Le versement des impôts sur les bénéfices à l'Etat ;
- La rémunération des prêteurs (versement d'intérêts) ;
- La rémunération des propriétaires de l'entreprise (l'entrepreneur individuel ou les associés dans le cas d'une société) ;
- Une fraction non distribuée qui permet à l'entreprise d'autofinancer une partie de ses investissements : les amortissements (qui correspondent à l'usure et à l'obsolescence du capital fixe) et la fraction du bénéfice mise en « réserves » ; cette part de la valeur ajoutée permet de renouveler et d'accroître le capital fixe sur lequel les propriétaires ont un droit de propriété.

On constate donc que les revenus perçus par les propriétaires de l'entreprise ne recouvrent qu'une partie de l'excédent brut d'exploitation et qu'ils ne peuvent être assimilés au profit.

De la redistribution à la répartition secondaire des revenus

On désigne par redistribution l'ensemble des opérations qui conduisent à modifier la répartition primaire des revenus. Ces opérations recouvrent :

- Les prélèvements obligatoires effectués par l'Etat, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale sur les revenus primaires (impôts, cotisations sociales) ;
- Le versement, aux individus ou aux ménages, de revenus de transferts (prestations sociales en espèces ou en nature).

Si l'intégralité des cotisations sociales sert à alimenter le système de redistribution des revenus, ce n'est le cas que d'une petite partie des impôts. Ces aspects seront repris et développés dans l'étude du thème 5, en particulier les questions 5.1. et 5.2., ainsi que dans le thème 2 des Regards croisés, (question 2.1).

De la répartition aux revenus perçus par les individus et les ménages

Les individus et les ménages perçoivent des revenus qui proviennent de la répartition primaire et des revenus qui proviennent de la redistribution.

Les revenus primaires, issus du partage de la valeur ajoutée, comprennent principalement :

- Les revenus du travail (salaires) ;
- Les revenus du patrimoine ou revenus de la propriété (dividendes, intérêts, revenus fonciers) ;
- Les revenus mixtes, qui rémunèrent à la fois le travail et le capital apportés par une même personne dans une même activité productive (bénéfice des entrepreneurs individuels notamment).

Les revenus issus de la redistribution sont appelés revenus de transferts. Ce sont essentiellement des prestations sociales destinées à couvrir les besoins liés à des risques sociaux déterminés : pensions de retraite, allocations chômage, allocations familiales, etc. Ils peuvent également résulter du versement de minima sociaux.

Le revenu disponible est le revenu dont dispose un individu ou un ménage pour consommer et épargner. Il est égal au revenu primaire duquel on retranche les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) et auquel on ajoute les revenus de transferts issus de la redistribution.

Ressources et activités pédagogiques proposées

Activité 1 : la répartition primaire des revenus

Finalité : montrer que les revenus primaires proviennent de la production.

Étapes et ressources préconisées :

- Le partage de la valeur ajoutée peut être décrit au niveau le plus simple à l'aide d'un exercice chiffré avec une entreprise qui répartit la valeur ajoutée entre la rémunération du travail (le salaire dans un premier temps) et la rémunération du capital (on peut faire intervenir les propriétaires du capital, les prêteurs et l'entreprise)

Activité 2 : l'évolution du partage de la valeur ajoutée

Finalité : faire découvrir le partage de la valeur ajoutée en France sur le long terme

Étapes et ressources préconisées :

- Des activités à partir de graphiques sur la part des profits et de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée en France (que l'on peut trouver dans le rapport Cotis) peuvent servir d'appui pour donner des ordres de grandeur aux élèves et montrer les évolutions sur le long terme.

Activité 3 : les revenus des ménages

Finalité : faire appréhender la diversité et les grandes catégories de revenus perçus par les ménages

Étapes et ressources préconisées :

- A partir d'exemples, classer les principaux types de revenus selon qu'ils correspondent aux verbes "faire" (revenus de l'activité), "avoir" (revenus de la propriété) et "être" (revenus de transfert : être sans emploi, être en retraite, être sans ressources monétaires, être en charge d'une famille...);
- Faire dégager une définition de chacune des trois grandes catégories de revenus ;
- Exercices de classement et de calculs proposés sur le site apprendre avec l'INSEE (<http://www.cndp.fr/stat-apprendre/insee/>)

Bibliographie

Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Cotis J.-P., « Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts de rémunérations en France » <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000213/index.shtml>
[Graphiques sur le partage de la valeur ajoutée entre salaire / profit – pp. 9 à 10]

Mankiw G., *Macroéconomie*, de Boeck, 2003.

[Notamment le chapitre : le revenu, la dépense et le circuit économique, pour montrer à l'aide d'un circuit économique simplifié la répartition primaire des revenus. – pp. 20 à 24]

Bibliographie complémentaire

Askenazy Ph., Cette G., Sylvain A., *Le partage de la valeur ajoutée*, La Découverte, Coll. Repères, 2011.

Cette G., Delpla J., Sylvain A., *Le partage des fruits de la croissance en France*, Rapport du Conseil d'analyse économique. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000335/index.shtml>